

GRAND CONSEIL



Table des matières

4	Mot de la présidente
7	Attributions du Grand Conseil
8	Points forts de l'année
15	Finances
16	Perspectives 2024





Mot de la présidente

L'année 2023 a été marquée par le changement de législature. Le Grand Conseil a ainsi connu deux dynamiques différentes durant l'année.

Jusqu'à fin mars, la période électorale s'est ressentie dans la vivacité des débats. De nombreuses demandes d'urgence ont occupé les plénières afin que les objets dont le traitement était finalisé soient votés.

Le 2 avril 2023, les élections ont abouti à d'importants changements au sein du Grand Conseil. Le groupe Ensemble à Gauche n'est plus représenté au Grand Conseil et le groupe Libertés et Justice sociale a fait son entrée. La composition de certains groupes a également été passablement modifiée. Ainsi, au final, 40 nouveaux membres (sur 100) ont prêté serment le 28 avril 2023.

Dès le mois de mai, une forte volonté s'est affichée, notamment au sein du Bureau, de reprendre la main sur l'ordre du jour du Grand Conseil, qui contenait 332 points hérités de la précédente législature. Tous les groupes ont fait des efforts pour limiter les demandes d'urgence, ainsi que la durée des prises de parole. Un climat propice à l'avancement des travaux a régné durant les plénières de mai à décembre. De plus, de nombreux objets obsolètes ont pu être traités sans débat lors de la plénière de septembre. Ces mesures ont eu des effets visibles puisque l'ordre du jour de la dernière session de l'année contenait 197 points.

En tant que présidente, je me réjouis de l'avancement des travaux du Grand Conseil et remercie les membres du Bureau, ainsi que les chefs de groupe, de leur investissement et de leur collaboration. Mes remerciements vont également à l'ensemble du Secrétariat général du Grand Conseil pour le travail remarquable qui est effectué quotidiennement.

Céline Zuber-Roy, présidente du Grand Conseil



PRÉSIDENTER



LÉGIFÉRER

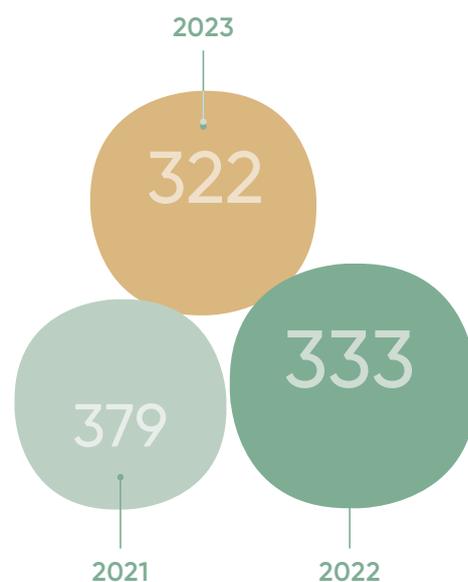
Attributions du Grand Conseil

- Les décisions relatives aux initiatives populaires, à savoir l'examen de leur prise en considération et l'élaboration éventuelle d'un contreprojet ;
- l'examen des projets de lois présentés par le Conseil d'Etat ou par les membres du Grand Conseil ;
- l'examen des conventions intercantionales ;
- le vote du budget et l'examen du rapport de gestion du Conseil d'Etat et des états financiers ;
- le traitement des motions, résolutions, postulats et questions ;
- l'examen des pétitions et l'exercice du droit de grâce.

Evolution du nombre d'objets déposés

Objets	2021	2022	2023
Initiatives populaires	1	8	8
Projets de lois	211	184	164*
Motions	91	81	92
Résolutions	41	28	19
Rapports divers	35	32	37
Postulats	0	0	2
Total	379	333	322

* Parmi ces 164 projets de lois, 87 proviennent du Conseil d'Etat (53%) et 77 des membres du Grand Conseil (47%)



Points forts de l'année

Le Grand Conseil se renouvelle et entame sa troisième législature

Activités

Le Grand Conseil a tenu 66 séances en 2023, ce qui représente 131 heures de débats. Les commissions parlementaires et les commissions ad hoc se sont réunies plus de 759 fois, comptabilisant un total de 1595 heures de travail de commission.

Après une année de rodage, le Grand Conseil a pris ses marques dans la Salle du Grand Conseil à l'Hôtel de Ville. Le principal événement politique de l'année 2023 a été le renouvellement du Grand Conseil, puis du Conseil d'Etat lors des élections du printemps.

L'année 2023 a également connu le renouvellement de l'Assemblée fédérale, se traduisant par quelques démissions de députés élus à Berne du fait de l'incompatibilité entre les deux mandats.

Elections cantonales, troisième législature

A la suite des élections générales du 2 avril 2023, le nouveau Grand Conseil a prêté serment le vendredi 28 avril. Le principal changement intervenu lors de cette élection est la disparition du groupe Ensemble à Gauche (neuf sièges) et l'arrivée d'un nouveau groupe, Libertés et Justice sociale, qui a atteint le quorum de 7% avec dix sièges à la clé.

La nouvelle répartition des sièges est la suivante: PLR 22 sièges (28 en 2018), Socialistes 18 (17), Les Vert.e.s 15 (15), MCG 14 (11), UDC 12 (8), Libertés et Justice sociale 10 (-) et Le Centre 9 (ex-PDC 12).

La répartition des sièges en commission est la suivante: PLR 4, Socialistes 3, Les Vert.e-s 2, MCG 2, UDC 2, Libertés et Justice sociale 1 et Le Centre 1.

Prestation de serment

La séance extraordinaire du Grand Conseil au cours de laquelle le Conseil d'Etat prête serment à la cathédrale Saint-Pierre a eu lieu le mercredi 31 mai 2023.

Organisée par le Secrétariat général du Grand Conseil avec l'étroite collaboration du Service du protocole de la Chancellerie d'Etat, les différents services de la Chancellerie, de la Police cantonale et de la Ville de Genève, cette cérémonie reste un événement marquant de chaque nouvelle législature, avec la présentation du programme politique du Conseil d'Etat lors du « Discours de Saint-Pierre ».

Par ailleurs, le Grand Conseil a reçu la prestation de serment de 64 magistrates et magistrats du Pouvoir judiciaire.





SOUTENIR

Informatique et finances

Chaque début de législature est l'occasion de renouveler le matériel informatique des membres du Grand Conseil, puisque la communication des informations et de la documentation par voie numérique est désormais incontournable.

Le matériel remis sur demande comprend principalement un ordinateur portable préconfiguré pour accéder à tous les documents utiles à l'exercice du mandat de parlementaire.

Un montant additionnel est disponible au cours des trois premières années du mandat pour l'acquisition d'accessoires.

Assises transfrontalières

En 2023, le Grand Conseil a accueilli la huitième édition des Assises transfrontalières des élus du Grand Genève, laquelle s'est tenue dans la Salle du Grand Conseil le 9 novembre 2023. Cet événement, organisé conjointement par le Pôle métropolitain du Genevois français, le Grand Conseil vaudois et le Grand Conseil de la République et canton de Genève, a eu pour thématique les défis de la gestion de la ressource en eau à l'échelle de la région. En effet, les bassins versants se jouent des frontières, alors que cette ressource requiert une bonne coordination, notamment dans la perspective de sa raréfaction.

Et encore

A noter encore que la Commission de grâce a traité quatorze demandes de grâce, dont trois de la compétence du Grand Conseil.

En 2023, cinq lois votées ont fait l'objet de recours. Par ailleurs, pour l'ensemble des procédures en cours devant les tribunaux, six décisions ont été rendues. Dans les six procédures, les recours ont été rejetés, les lois votées par le Grand Conseil ont donc été maintenues.

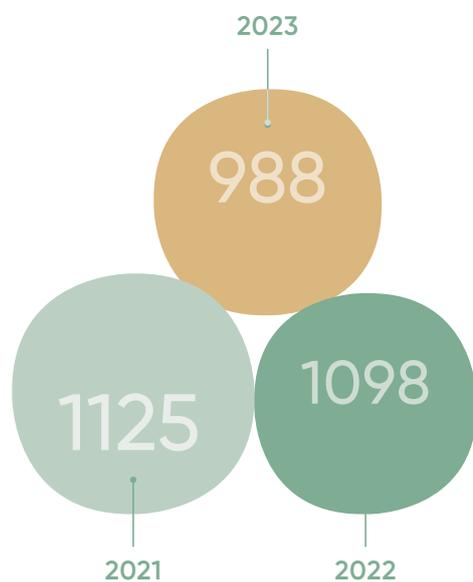
Les membres du Grand Conseil ont également procédé au renouvellement des membres des Conseils des établissements publics autonomes, ainsi que ceux des commissions et délégations officielles, avec application de la nouvelle loi demandant la parité des genres, ce qui a représenté plus de 200 fonctions à pourvoir.



Evolution du nombre de décisions prises en plénière

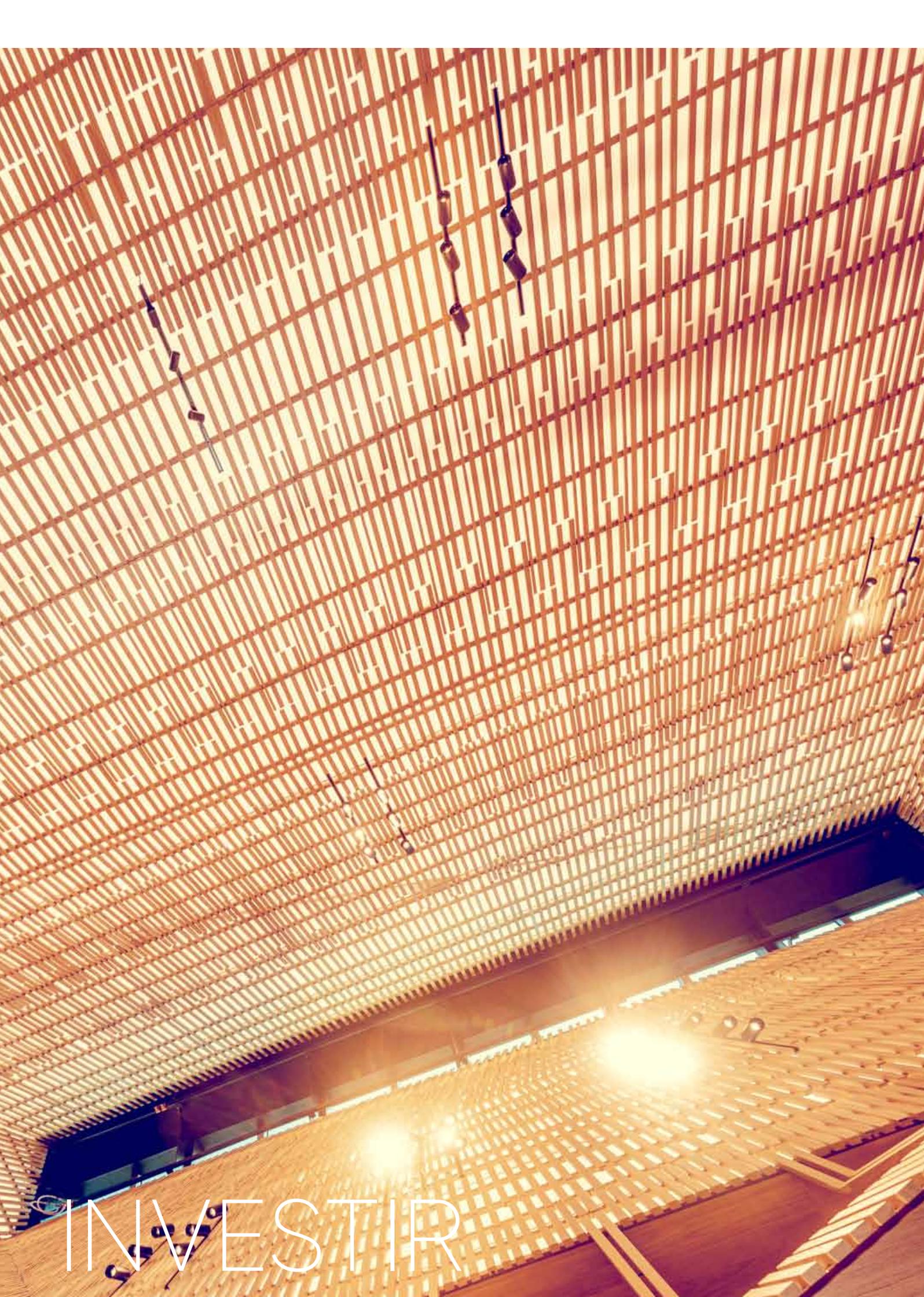
	2021	2022	2023
Initiatives populaires	2	15	19
Projets de lois	421	396	277*
Motions	200	222	183
Résolutions	63	48	27
Pétitions	50	39	40
Rapports divers	48	52	53
Postulats	0	0	0
Questions écrites	36	33	54
Questions écrites urgentes	222	183	134
Rapports de la Commission de grâce	2	2	3
Elections (prestations de serment incluses)	81	108	198
Total	1125	1098	988

* 62 projets de lois ont été refusés: 3 provenaient du Conseil d'Etat (5%) et 59 des membres du Grand Conseil (95%)





ÉLIRE



INVESTIR

Finances

Le Grand Conseil a conservé le rythme habituel de ses sessions avec un total des dépenses se situant dans la moyenne des années d'avant et d'après-pandémie.

perspectives de dépenses des années futures sont stables.

Dès lors que le Bureau du Grand Conseil a décidé de laisser inchangés les jetons de présence pour la troisième législature, les

	2021	2022	2023
Grand Conseil			
Indemnités	5171	4980	4588
Dépenses générales	2582	2528	2770
Autres charges	346	329	335
Revenus	1	41	41
Secrétariat général du Grand Conseil			
Charges de personnel	3458	3518	3759
Dépenses générales	444	467	385
Autres charges	0	0	0
Revenus	14	21	45
Bureau interparlementaire de coordination			
Charges	46	52	52
Revenus	37	32	36

Tous les chiffres sont indiqués en milliers

Perspectives 2024

Deuxième année de la troisième législature

Une année sans élections

Depuis le changement de législature, on constate une baisse graduelle mais régulière du nombre de points en suspens à l'ordre du jour. Après avoir atteint un pic avec 332 objets inscrits, l'ordre du jour de la plénière est passé à 179 points (session des 29 février et 1^{er} mars). Une poursuite de cette dynamique pourrait conduire le Grand Conseil à résorber son retard, étant précisé que, sur les 179 points à l'ordre du jour, près de 80 objets ont connu un refus en commission.

Formation

A l'initiative de Madame Carole-Anne Kast, conseillère d'Etat chargée du Département des institutions et du numérique, et avec l'accord du Bureau du Grand Conseil, cinq sessions de formation sur les enjeux de la société numérique seront proposées aux membres du Grand Conseil. Il s'agit d'un programme élaboré par les Universités de Zurich et de Genève pour sensibiliser les élus aux défis des dernières évolutions technologiques.

Assemblée annuelle de la SSP

Les 8 et 9 novembre 2024, le Grand Conseil accueillera l'assemblée annuelle de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP).

Cette faitière rassemble des élus fédéraux, cantonaux et municipaux, ainsi que des membres des services parlementaires intéressés à la vie des parlements en général. Cette réunion sera l'occasion de faire découvrir la Salle du Grand Conseil à d'autres élus de Suisse.

Prestations

L'appel d'offres pour la traduction en langue des signes et le sous-titrage des sessions du Grand Conseil interviendra dans le courant de l'année 2024. Il convient de relever que le Grand Conseil de la République et canton de Genève est le premier parlement de Suisse à voir ses sessions entièrement sous-titrées et traduites en langue des signes.

Loi 13076

Appliquée depuis la nouvelle législature, la loi 13076 a accru le nombre d'objets traités aux extraits en catégorie IV, à savoir sans prise de parole. Cette nouvelle façon de classer les objets a permis au Grand Conseil de traiter plus de points lors de ses séances d'extraits, voire de reprendre son ordre du jour ordinaire, une fois l'ordre du jour de la séance des extraits épuisé. Si cette tendance se confirme, elle pourrait amener à réduire le nombre de textes en suspens à l'ordre du jour du Grand Conseil.



DEBATTIRE



Edition: Grand Conseil de la République et canton de Genève
Photographies: David Wagnières
Impression: ATAR
Tirage: 200 exemplaires
Papier: Refutura, Ange Bleu, 100% recyclé, certifié FSC
Graphisme: Paperplane



POST TENEBRAS LUX

Grand Conseil de la République
et canton de Genève